

CHAPITRE II

Des Définitions du Baptême

Si nous consacrons un chapitre aux définitions du baptême, ce n'est pas pour discuter leur valeur au point de vue théologique. Tout en restant dans le domaine historique, nous voulons rappeler un certain nombre de définitions orthodoxes ou non, parce que souvent c'est dans une définition que se résume une doctrine.

ARTICLE I

Définitions orthodoxes

Sous ce titre nous rangerons des définitions plus ou moins justes, plus ou moins complètes, pourvu qu'elles ne contiennent pas une erreur ou quelque germe d'erreur dogmatique. Laissons la parole aux théologiens, aux conciles et aux lexicographes :

SAINTE AGUSTIN. — Le baptême est l'ablution de l'eau dans le Verbe. (*Tract. in Joh., tract. XV.*)

HUGUES DE SAINT-VICTOR. — C'est l'eau sanctifiée par la parole de Dieu pour effacer les péchés. (*De Sacr.*, l. III, part. VI, c. II.)

PIERRE LOMBARD ET SAINT THOMAS. — C'est l'ablution extérieure du corps, faite avec la forme prescrite des paroles. (*Sent.*, l. IV, dist. 3.)

ROBERT PAULULUS. — C'est l'immersion de l'homme dans l'eau, faite au nom de la Trinité. (*De Off. ecl.*, l. I, c. XIII.)

VI^e CONCILE DE BÉNÉVENT. — C'est la régénération spirituelle consistant dans certaines paroles et l'ablution de l'eau. (*Ben. XIV, Syn. Penev.*, p. 74.)

ESTIUS. — C'est l'ablution corporelle de l'homme, faite dans l'eau, accompagnée de paroles où se trouve l'invocation expresse de la Sainte Trinité, avec l'intention de la part du ministre de faire ce que fait l'Église. (*In IV Sent.*, dist. 3, § 2.)

CONCILE DE TRENTE. — C'est le sacrement de la régénération au moyen de l'eau par la parole. (*Cat. Conc. Trid.*, part. II, n. 5.)

SUAIREZ. — C'est le sacrement institué pour la régénération spirituelle des fidèles. (*Quæst. LXVI*, art. 1.)

TROMBELL. — C'est l'ablution de l'eau, instituée par le Sauveur, faite au nom des trois personnes de la Sainte Trinité, ablution par laquelle nous sommes introduits dans l'Église. (*De Bapt.*, t. I, dissert. I, n. 5.)

L'ABBÉ GUYON. — Le baptême est un sacrement institué par Jésus-Christ, dans lequel, en vertu de l'ablution faite avec de l'eau naturelle au nom des trois personnes divines, celui à qui il a été conféré se trouve intérieurement purifié du péché originel, comme des péchés actuels qu'il aurait commis, et reçoit une renaissance spirituelle avec la grâce sanctifiante qui l'unit, en qualité de membre vivant, au corps de l'Église dont Jésus-Christ est l'âme et le chef. (*Biblioth. ecl.*)

GOUSSET. — C'est un sacrement de la Loi nouvelle institué pour effacer le péché originel et nous régénérer en Jésus-Christ. (*Théol. dogm.*)

ROSMINI. — C'est la fonction instituée par N.-S. Jésus-Christ par laquelle on lave l'homme avec de l'eau, en prononçant sur lui en même temps les paroles suivantes : *Je te baptise*, etc. (*Catéch. dogmat.*)

L'Église orthodoxe russe définit ainsi le baptême : Un rite sacré ou un mystère institué par N.-S. Jésus-Christ pour la rémission des péchés commis avant sa réception, pour effacer la tache originelle et nous donner le principe de la vie régénérée en Jésus-Christ. (*Guettée, Expos. de la doctrine de l'Égl. cath. orth.*, p. 124)

Le Dictionnaire de M. Littré dit que le baptême est « celui des sept sacrements de l'Église qui efface le péché originel et qui consiste en de l'eau versée sur la tête et en paroles sacramentelles. » On voit que cette définition est inexacte, en ce sens qu'il n'appartient pas à l'essence du baptême que l'eau soit versée sur la tête.

ARTICLE II

Définitions hétérodoxes

Les définitions des anciens Luthériens ne brillent point par la clarté. « Le baptême n'est rien autre chose que la parole de Dieu dans l'eau », dit Smalcaede. D'après le *Petit Catéchisme* de Luther, « Ce n'est pas seulement de l'eau, c'est de l'eau prise dans la parole de Dieu et unie à la parole de Dieu. » Selon Mélancton, « C'est le signe par lequel Dieu agit avec nous et nous reçoit en grâce. » M. Stephen Matthies nous semble bien mieux résumer la doctrine protestante, en disant (1) que « le baptême est le sacrement d'initiation par lequel celui qui a foi dans le Christ est admis dans l'assemblée des chrétiens. »

Pour Calvin (2), le baptême est « le signe de l'initiation par lequel nous sommes incorporés à la société de l'Église, afin qu'entés dans le Christ nous devenions les fils de Dieu. » D'après le vingt-septième article de la Liturgie anglicane, le baptême est un signe de régénération et le sceau de notre adoption, par lequel nous recevons de Dieu un surcroît de grâce. Mais, en général, les Anglicans modernes considèrent ce sacrement comme « le signe extérieur qui nous introduit dans l'Église visible (3). »

Selon les Sociniens (4), le baptême « consiste seulement à donner son nom au Christ, à professer publiquement la foi intérieure, de telle sorte que ce sacrement ne fait pas le chrétien, mais le déclare ostensiblement. »

Les Mennonites, dans leur profession de foi de 1580, disent que « le sacré baptême est une action extérieure, visible et évangélique, par laquelle, selon le précepte du Christ et la pratique des apôtres, on baptise d'eau, pour une fin sainte, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint, ceux qui connaissent la doctrine du saint Évangile, qui y croient et qui y adhèrent de plein gré avec un cœur pénitent. »

Les Baptistes de nos jours définissent le baptême : « Un acte par lequel on fait profession de reconnaître l'autorité du Père, du Fils et

(1) *Baptismalis expositio biblica, historica, dogmatica*. Berlin, 1840, p. 134.

(2) *Lib. IV Institut.*, c. xv.

(3) Griffin, *Letter on communion*.

(4) Socin, *Disput. de baptismo*, c. v.

du Saint-Esprit et de se soumettre à la divine Trinité en toute sincérité d'âme (1). »

Le *Catéchisme des chrétiens primitifs de France*, pour la secte fondée vers 1836 par Fabré-Palaprat, dit que le baptême est « le symbole, par l'ablution à l'aide de l'eau, de la nécessité d'être pur et sans tache aux yeux de Dieu. »

M. Pierre Leroux, dans son *Encyclopédie nouvelle*, définit le baptême : « Une initiation à la doctrine de la Trinité », parce que, dans son système, « l'ablution n'était dans l'origine qu'un rite accessoire et que le baptême avait pour but originel de faire naître de l'Esprit pour comprendre l'ordre divin des choses. »

Quelques écrivains catholiques, entraînés par un esprit de système, ont donné de fausses définitions du baptême ; telle est celle qu'a proposée M. l'abbé L.-H. Caron, archiprêtre de Montdidier, dans un ouvrage qui a été mis à l'index et que l'auteur s'est empressé de supprimer : « Le baptême, dit-il (2), est l'acte par lequel, en vue des mérites de Jésus-Christ, l'Esprit-Saint donne aux créatures intelligentes, aux anges et aux hommes, une naissance nouvelle, surnaturelle et divine. » Nous exposerons plus tard cette singulière doctrine, lorsque nous nous occuperons des opinions émises sur le sort des enfants morts sans baptême (3).

(1) Foulon, *la Circoncision et le Baptême*, p. 115.

(2) *La vraie Doctrine de la sainte Église catholique sur le salut des hommes*, p. 6.

(3) Voir livre VI, c. iv.

CHAPITRE III

Des Divisions du Baptême

Les protestants (1) nous ont reproché à tort d'avoir plusieurs genres de baptême; nous n'en reconnaissons qu'un seul, celui qui a été institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ et qui se confère avec la matière et la forme prescrites par l'Église. Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ce n'est que par extension qu'on donne improprement le nom de *baptême* à diverses cérémonies religieuses; on le donne aussi au désir du sacrement qu'on est dans l'impossibilité de recevoir et au martyre dont la vertu efface également le péché originel, ce qu'exprime concisément ce vers scolastique :

Baptismus reddunt et votum et sanguis et uida.

Les divisions du baptême peuvent être classées : aux points de vue des effets identiques, des rites analogues, des figures de l'ancienne Loi, des cérémonies, de la matière du sacrement, de la forme, des ministres, des sujets et des lieux du baptême.

AU POINT DE VUE DES EFFETS IDENTIQUES. — Les théologiens distinguent : 1° le *baptême d'eau* (*fluminis*); 2° le *baptême de désir*, de *feu* ou *d'esprit* (*flaminis, ignis, spiritus*), c'est-à-dire le désir de recevoir le sacrement, quand il est accompagné de la charité parfaite; 3° le *baptême de sang*, c'est-à-dire le martyre subi pour Jésus-Christ. Ces deux derniers ne sont point de véritables sacrements; on ne leur prête ce nom que parce qu'ils suppléent au baptême d'eau pour ceux qui se trouvent dans l'impossibilité de le recevoir, et qu'ils purifient également l'âme de tous ses péchés. Cette triple division est assez moderne, du moins quant à sa terminologie; les Pères de l'Église ne désignent ordinairement que deux genres de baptême, celui d'eau et celui de sang.

Un certain nombre d'entre eux et beaucoup de scolastiques distinguent : 1° le baptême d'eau; 2° le baptême de sang; 3° et un troisième baptême qu'ils appellent de *pénitence*, de *larmes*, d'*amour*, de *contri-*

(1) Gottlieb Sartorius, *De abrenuntiatione baptismi*, p. 5.

tion, de *feu* (*flaminis*) (1), parce que l'Esprit-Saint (*Flamen*) porte le cœur à aimer Dieu et à se repentir du péché. Il est possible, dans certains cas, de rattacher ces dernières expressions au baptême de désir; mais, dans beaucoup d'autres, il s'agit évidemment du sacrement ou de la vertu de pénitence qui efface les péchés (2).

Parfois aussi le nom de *baptismus flaminis* est donné à l'effusion des dons du Saint-Esprit, tels que les reçurent les apôtres au jour de la Pentecôte (3).

Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, dans son énumération des diverses sortes de baptême, compte celui du feu dans l'enfer, qu'il définit : « Un feu brûlant et châtiant les pécheurs sans trêve et éternellement. »

Nous verrons plus tard que quelques théologiens, en commentant les paroles de saint Jean-Baptiste sur le futur baptême de feu (*Matth.*, III, 2), ont admis un baptême d'outre-tombe pour les élus qui, avant d'entrer dans le royaume des cieux, seraient ainsi purifiés par un feu matériel.

En 1531, la Faculté de théologie de Paris déclara téméraire cette proposition que lui avait déferée l'évêque de Condom : « Il y a quatre baptêmes suffisants pour remettre le péché originel : celui d'eau, celui de sang, celui du Saint-Esprit et celui de la sanctification; ce quatrième est invisible et se peut obtenir sans sacrement, par la foi des parents, à l'égard d'un enfant qui est dans l'impossibilité de recevoir le baptême d'eau (4). »

M. l'abbé Caron distingue trois sortes de baptême : 1° le baptême de feu ou d'amour qui existe depuis la création; 2° le baptême de sang, depuis le péché d'Adam; 3° le baptême d'eau, depuis la venue du Sauveur. Selon lui, le baptême d'amour, source de la grâce et de la vie surnaturelle, aurait été donné aux anges et à nos premiers parents, en vertu des mérites futurs du Verbe incarné; c'est par ce baptême d'esprit que, depuis le péché d'Adam, tous les hommes d'un cœur droit auraient reçu, avant l'ère chrétienne, la grâce de la régénération; c'est par lui que Marie aurait été préservée de la tache originelle (5).

(1) Jonas, *Inst. laïc.*, l. I, c. IV; Hildeph., *De cognit. bapt.*, c. cxxix; Isid. Sev., *lib. II Offic.*, c. xxiv; Thom., *part. III*, q. LXVI, art. II.

(2) Le faux Alcuin (*De div. offic.*, c. xix) définit le baptême de larmes : « celui par lequel David obtint miséricorde. »

(3) Czimmermann, *De baptismo flaminis*, Thorun, 1697.

(4) Ellies Dupin, *xvi^e siècle*, 1^{re} partie, p. 755.

(5) *La vraie doctrine de l'Église sur le salut des hommes*, c. vi.

AU POINT DE VUE DES RITES ANALOGUES. — Saint Jean Chrysostome distingue trois sortes de baptême : celui des Juifs, qui purifiait seulement des souillures légales ; celui de saint Jean, qui disposait à la pénitence ; celui de Jésus-Christ, qui efface les péchés, donne le Saint-Esprit et confère la grâce.

C'est également par comparaison avec divers rites purificateurs qu'on distingue le baptême chrétien des baptêmes des prosélytes chez les Juifs et des baptêmes ou ablutions en usage chez les païens et les musulmans.

AU POINT DE VUE DES FIGURES DE L'ANCIENNE LOI. — On divise le baptême en *figuratif* et *réel*. C'est en comprenant dans son énumération plusieurs figures de l'ancienne Loi que saint Jean Damascène a pu compter huit genres de baptême : 1° le baptême du déluge qui détruisit le péché ; 2° le baptême de la nuée et de la mer Rouge ; 3° le baptême de purification des Juifs ; 4° le baptême donné par saint Jean ; 5° le baptême reçu par Notre-Seigneur ; 6° le baptême de pénitence ; 7° le baptême de sang ; 8° le baptême d'eau institué par Jésus-Christ (1).

AU POINT DE VUE DES CÉRÉMONIES. — Le baptême est *solemnel*, *public* ou *privé*. Selon Suarez (2), le baptême solennel est celui qui est conféré dans une église par un évêque ou un prêtre, d'où il faudrait conclure qu'un simple ondoïement peut être solennel, et qu'il faudrait refuser cette qualification au baptême princier qui se fait dans un oratoire ou parfois même dans un salon. D'autres théologiens considèrent comme solennel tout baptême qui est accompagné des cérémonies prescrites par l'Église. Trombelli (3) exige, pour cette qualification, la présence de plusieurs membres du clergé et le déploiement d'une certaine pompe ; autrement ce n'est, selon lui, qu'un *baptême public*, par opposition au *baptême privé* qu'on appelle encore *baptême des cliniques*, *ad succurendum* ou *ondoïement*. Au moyen âge, on appelait *baptême général* celui que l'on conférait aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, et *baptême particulier* celui qu'on administrait à toute autre époque. On donne le nom de *baptême furtif* à celui que les missionnaires administrent aux enfants des infidèles de façon à ce que les parents ne s'aperçoivent de rien.

(1) *De fide orthod.*, l. IV, c. ix.

(2) III part., disp. II, sect. 7, n. 20.

(3) *De Bapt.*, diss. III, n. 22.

AU POINT DE VUE DE LA MATIÈRE. — On distingue le *baptême par immersion*, *par immersion accompagnée d'infusion*, *par infusion*, et *par aspersion*. Ces derniers sont désignés par les Grecs modernes sous le nom de *rantême*.

AU POINT DE VUE DE LA FORME. — On appelle *baptême conditionnel* celui qu'on administre sous condition à un sujet dont le baptême est douteux.

AU POINT DE VUE DES MINISTRES. — On distingue le baptême des *évêques*, des *prêtres*, des *diacres*, des *laïques*, des *hérétiques*, des *païens*, etc.

AU POINT DE VUE DES SUJETS. — On distingue le baptême des *adultes*, des *enfants*, des *juifs*, des *païens*, des *cliniques*, des *foetus*, des *monstres*, etc. Les Grecs donnent le nom de *baptême des morts* (*νεκροβάπτισμα*) à celui qu'on administre *in extremis*, parce qu'il arrive parfois que l'enfant qu'on croit moribond est déjà mort.

AU POINT DE VUE DES LIEUX DU BAPTÊME. — Les baptêmes qui s'accomplissent à domicile sont nommés *parabaptismata* par le concile de Constantinople (543). Ces baptêmes *privés*, que nos anciens rituels appellent *à la maison*, se nomment *petit baptême* dans quelques-unes de nos provinces, *Gour-Vadez* en basse Bretagne, *baptême domestique* en Angleterre, et *Noth-Tauffe* en Allemagne.

CHAPITRE IV

Des Prophéties du Baptême

Les prophètes de l'ancienne Loi qui ont si bien prédit la rédemption du genre humain, les circonstances de la Passion, les persécutions et le triomphe de l'Église, ont en même temps prévu par quels mystérieux canaux la grâce viendrait relever et purifier l'humanité déchue. Parmi les prophéties qui paraissent se rapporter au baptême, il en est qu'on ne peut assurément considérer que comme d'ingénieux rapprochements imaginés par les Pères et les commentateurs. Sans vouloir ici établir de distinctions à ce sujet, nous allons reproduire les principaux textes qui ont été signalés comme des prophéties du baptême, en laissant aux commentateurs la responsabilité de leurs interprétations. Ces passages sont tirés du livre des Rois, des Psaumes, d'Isaïe, d'Ezéchiel, de Michée et de Zacharie.

IV^e LIVRE DES ROIS. — « Elisée, étant sorti vers la fontaine, jeta du sel dans l'eau et dit : Voici ce que dit le Seigneur : J'ai rendu ces eaux saines et il n'y aura plus en elles de mort ni de stérilité. » (II, 21.) Cornelius à Lapidé indique ce passage comme une figure du baptême.

PSAUMES. — « Le Seigneur me conduit et rien ne me manquera ; c'est dans un lieu de pâture qu'il m'a placé ; c'est auprès d'une eau fortifiante qu'il m'a élevé. Il a fait revenir mon âme ; il m'a conduit dans les sentiers de la justice à cause de son nom. » (Ps. XXIII, 1, 2, 3.) « Cette eau de réfection, dit Cassiodore (1), est le bain du baptême par lequel l'âme stérile est arrosée des bienfaits divins qui lui font porter de bons fruits.

— « Vous m'aspergerez avec de l'hysope et je serai purifié ; vous me laverez et je deviendrai plus blanc que la neige. » (Ps. L, 7.) Saint Cyrille fait allusion à ces paroles quand il s'écrie (2) : « Que les

cieux se réjouissent et que la terre tressaille, à cause de ceux qui vont être arrosés de l'hysope et qui seront purifiés par une hysope spirituelle et par la vertu de Celui qui, au temps de sa passion, fut abreuvé avec une branche d'hysope ». Saint Savinien, Grec de la ville de Samos, ayant trouvé le livre des Psaumes, tomba sur le verset que nous venons de citer. Comme il ne pouvait en comprendre le sens, un ange lui apprit que, par l'eau du baptême que recevaient les chrétiens, leurs péchés étaient effacés et qu'ainsi leur âme devenait plus blanche que la neige. La légende (1) laisse entendre que ce fut cet ange qui baptisa Savinien, alors qu'aux environs de Troyes il fut soudain entouré d'une nuée ; mais la tradition locale attribue son baptême à saint Parre, citoyen troyen.

— « C'est le Seigneur qui pardonne toutes tes iniquités, qui guérit toutes tes infirmités, qui rachète de la mort ta vie, qui te couronne de miséricorde et de bonté, qui remplit de biens ton désir : ta jeunesse sera renouvelée comme celle de l'aigle. » (Ps. CII, 3, 4, 5.) Plusieurs théologiens (2) entendent ces paroles du baptême qui nous donne une nouvelle vie.

ISAÏE. — « Lavez-vous, purifiez-vous ; ôtez de devant mes yeux la malignité de vos entreprises ; cessez de faire le mal. » (I, 16.) Le prophète, dit saint Hippolyte (3), avait ici en vue la purification du baptême.

— « Vous puiserez avec joie des eaux des fontaines du Sauveur. » (XII, 3.)

— « Vous tous qui avez soif, venez vers les eaux. » (LV, 1.)

— « Le Seigneur aspergera de nombreuses nations. » (LII, 15.)

— « Vous tous qui avez soif, venez vers les eaux... Écoutez et votre âme vivra et je ferai avec vous un pacte éternel. » (LII, 1, 3.)

Jacques Bosio nous semble se hasarder beaucoup quand il prétend (4) que ces autres paroles d'Isaïe : « Je poserai un signe parmi eux et j'enverrai ceux d'entre eux qui auront été sauvés vers les nations » (LXVI, 19), prédisent non seulement la mission que Jésus-Christ devait donner aux Apôtres d'évangéliser et de baptiser les nations, mais aussi

(1) Des Guerrois, *Sainteté chrétienne de l'Église de Troyes*.

(2) Joach. Westph., *de Baptismo*, p. 88.

(3) *Serm. in theoph.*, t. I, p. 282.

(4) *De triumpante cruce*, l. IV, c. VII.

(1) *In psalm. XXIII.*

(2) *Catech. III.*

le signe de croix imprimé sur le front des chrétiens dans le baptême et dans la confirmation.

EZÉCHIEL. — « Voici ce que le Seigneur Dieu dit à Jérusalem... Tu as été jetée sur la face de la terre, en mépris de ton âme, le jour où tu es née... et j'ai passé près de toi et je t'ai vue, et voici que ton temps était le temps d'être aimée, et j'ai étendu ton vêtement sur toi et j'ai couvert ton ignominie. Et je t'ai juré fidélité et j'ai fait une alliance avec toi, dit le Seigneur Dieu, et tu es devenue à moi. Et je t'ai lavée dans l'eau et je t'ai purifiée de tes souillures et je t'ai ointe d'huile... et je t'ai parée des vêtements les plus fins. » (xvi, 5, 8, 9, 10.) — Des liturgistes (1) ont reconnu dans ce passage, non seulement la prophétie du baptême, mais de plusieurs des cérémonies qui l'accompagnent, comme l'onction de l'huile et le vêtement des néophytes.

— « Je répandrai sur vous cette eau pure et vous serez purifiés de toutes vos souillures. » (xxxvi, 25.)

— « Et voici que des eaux sortaient de dessous le seuil (il s'agit de la porte orientale du Temple), vers l'orient... et il me dit : Ces eaux qui, en sortant, amassent des monceaux de sable vers l'orient et descendent dans les plaines du désert, entreront dans la mer et en sortiront, et les eaux de la mer seront adoucies... Et le long du torrent, il s'élèvera sur ses bords, aux deux côtés, toutes sortes d'arbres; leurs feuilles ne tomberont pas et leurs fruits ne feront pas défaut. Chaque mois produira des primeurs, parce que les eaux du torrent seront sorties du sanctuaire, et leurs fruits serviront à nourrir et leurs feuilles à guérir. » (xlvii, 1, 8, 12.)

D'après les commentateurs, ces arbres fruitiers sont les saints et les justes du Nouveau Testament, qui, purifiés par les eaux du baptême et continuellement arrosés par les eaux de la grâce, portent des fruits abondants de vertus et de bonnes œuvres; leurs exemples excitent la sainte émulation des peuples, les aidant à se convertir et à guérir les blessures du péché.

MICHÉE. — Saint Jérôme nous dit dans son épître à Océanus : « C'est du baptême que parle le prophète Michée, en disant : « Le Seigneur « détournera les yeux de dessus nos péchés et nous fera miséricorde; « ensevelira nos iniquités et jettera tous nos péchés au fond de la mer. »

(1) Claude de Vert, *Cérém.*, t. II, c. II, p. 387.

ZACHARIE. — « En ce jour-là, il y aura une fontaine ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour laver le pécheur. » (xiii, 1.) Par la maison de David, dit Rupert (1), il faut entendre l'Église dont l'eau régénératrice est offerte à tous ceux qui veulent effacer leur souillure originelle. — « Et il arrivera en ces jours-là que des eaux vives sortiront de Jérusalem; la moitié de ces eaux ira à la mer orientale et l'autre moitié vers la mer occidentale. » (xiv, 8.) « Que nous dépeint ici le Prophète, si ce n'est le baptême, s'écrie Henri VIII, alors qu'il était encore le *défenseur de la Foi* (2). C'est évidemment cette eau qui découle de l'Église, qui purge du péché originel et du péché actuel. Il ne l'appelle pas une eau morte, mais une eau vive, afin de montrer, j'imagine, que, par une mystérieuse sanctification de Dieu, il a été donné à un élément matériel de contenir la vertu de la vie spirituelle. »

(1) *In Zachar.*, c. xiii.

(2) *Défense des sept Sacrements contre Martin Luther*, trad. de J. Pottier, p. 133.

CHAPITRE V

Des Figures du baptême

« Dans l'ancienne Loi, dit saint Justin, tout était images, figures, signes, prédictions de ce qui devait arriver non seulement au Christ, mais encore à tous ceux qui croiraient en lui. » Ce vaste ensemble de faits et de monuments figuratifs ne pouvait pas laisser dans l'ombre les sacrements qui sont le principe et l'aliment de la vie chrétienne, ni surtout le baptême qui en est l'origine. Nous ne saurions nier que les commentateurs du moyen âge n'aient trop multiplié ces figures dans des comparaisons parfois un peu forcées ; mais les principaux types, ceux surtout que la Liturgie a consacrés dans ses prières, ont été reconnus et signalés soit par les écrivains évangéliques, soit par les Pères les plus éminents des premiers siècles, tels que saint Justin, Tertullien, saint Cyprien, saint Jérôme, saint Cyrille et saint Augustin. Nous allons classer par ordre alphabétique les principales figures du baptême, en laissant les commentateurs nous en expliquer la mystérieuse signification.

ASPERSIONS JUDAÏQUES. — Les diverses aspersions purificatives de l'ancienne Loi figuraient la purification par excellence. Quand Moïse, dit Théophylacte (1), aspergeait le peuple avec de l'hysope trempée dans de l'eau et du sang, c'était la figure du sang que le Seigneur devait verser sur nous et de l'eau régénératrice qui devait effacer la tache originelle. « Si l'aspersion de l'eau mêlée avec la cendre d'une génisse, dit saint Paul (*Hebr.*, ix, 13), sanctifie ceux qui ont été souillés, en leur donnant une pureté extérieure et charnelle, combien plus le sang de Jésus-Christ purifiera-t-il notre conscience des œuvres mortes, pour nous faire rendre un vrai culte au Dieu vivant ! »

CIRCONCISION. — Établie par Dieu, comme le sceau de l'alliance qu'il contractait avec la race d'Abraham, la circoncision était naturellement la figure de l'alliance qu'il devait sceller avec l'Église au moyen du

(1) *In Epist. ad Heb.*, c. ix.

baptême. Les Pères et les écrivains ecclésiastiques (1) ont montré les analogies du sacrement de l'ancienne Loi et de celui de la Loi nouvelle. La circoncision de la chair était une marque matérielle et permanente de l'attachement de l'homme à la loi du Seigneur ; le baptême, par un signe matériel, imprime un caractère ineffaçable qui nous unit à Jésus-Christ et à son Église. Des deux côtés, c'est une profession de foi, et c'est par ce sceau de la foi, comme parle saint Paul (*Rom.*, iv, 11), que l'on est agrégé à la société des fidèles. La circoncision, comme le baptême, était une initiation qui séparait des Gentils et donnait droit au céleste héritage. Enfin, la plupart des scolastiques, adoptant la doctrine de saint Augustin, croient que la cérémonie judaïque avait, comme le baptême, la vertu d'effacer le péché originel.

DÉLUGE. — Les eaux du déluge ont été considérées comme figurant l'eau sainte du baptême, tandis que l'arche représentait l'Église. « L'arche, nous dit saint Pierre (*I Ep.*, iii, 20, 21), où peu de personnes, c'est-à-dire huit seulement, furent sauvées au milieu des eaux, était une figure à laquelle répond maintenant le baptême, qui nous sauve, non en ôtant les souillures de la chair, mais par le témoignage d'une conscience pure, en vertu des mérites de Jésus-Christ. » En partant de cette donnée, les Pères ont montré dans les eaux du déluge purifiant le vieux monde adamique, l'image du sacrement de l'eau, sorte de déluge individuel qui opère la régénération spirituelle de l'homme. Si l'antique cataclysme a noyé le genre humain et n'a épargné que l'homme juste, le baptême aussi noie en nous l'humanité corrompue pour n'y laisser qu'une humanité régénérée. Si la colombe a porté jadis aux habitants de l'arche le rameau de l'espérance et de la paix, nous le recevons aussi dans le baptême qui nous ouvre les portes de la félicité éternelle (2).

La Liturgie s'est emparée de ces comparaisons saisissantes ; elles figurent dans la consécration du saint chrême, dans la bénédiction des fonts et dans celle du cierge pascal, où le célébrant s'écrie : « O Dieu qui, lorsque vous avez purifié le monde de ses crimes par le déluge, nous avez donné dans l'effusion de ses eaux une figure de la régénération spirituelle afin que, par le mystère d'un même élément, et le

(1) Just., *Tryph.*, c. lxvii ; August., l. I, *Cont. Cresc.*, c. xxxi ; Chrysost., *Genes. Hom.* XL, n. 4 ; Jacob. Nisib., *Serm. XIV de pénit.*, n. 6 ; S. Thom., part. III, q. LXX, art. 1.

(2) Ambr., *de Myst.*, c. iv ; Optat., *de Donat.*, l. V, n° 1 ; Bed., *in Epist. I S. Petri.*

déluge et le baptême fussent à la fois la mort des vices et la naissance des vertus, etc.»

EAUX DE LA CRÉATION. — Au commencement, dit la Genèse (1, 2), l'Esprit de Dieu était porté sur les eaux. Ces eaux ont été l'origine de la création, comme le Jourdain a été l'origine du Christianisme. Ce fleuve a été le berceau de la régénération spirituelle de l'homme, tandis que l'abîme de l'Océan a été le sein maternel où s'est accomplie la genèse physique ; l'eau a été le principe de la vie surnaturelle comme de la vie naturelle ; car c'est par l'eau, par la parole et par l'action que Dieu, dans la création, a produit les êtres vivants et que, dans le baptême, il produit aussi des êtres vivants de la vie de la grâce (1). « Le Saint-Esprit, dit saint Jérôme (2), semblable en quelque sorte à un cocher qui conduit un cheval, était porté sur les eaux et animait le monde naissant par sa fécondité divine, image de celle qu'il devait communiquer un jour aux eaux sacrées du baptême.... Les premières créatures qui ont eu vie sur la terre sont sorties des eaux pour nous montrer que les fidèles, en sortant de la fontaine sacrée, s'élèvent de la terre au ciel.... Dieu, en formant l'homme du limon, c'est-à-dire d'une terre détrempée d'eau, porta dans ses mains toutes-puissantes cet élément qu'il destinait pour en faire un des sacrements de son Église. »

EAUX EN GÉNÉRAL. — D'après saint Cyprien, l'eau, quand il en est parlé d'une manière générale dans l'Écriture, désigne toujours le baptême (3). Les autres Pères, sans émettre une idée aussi absolue, voient une image du baptême dans un grand nombre de faits et de paroles mentionnés dans les Livres saints, par exemple dans les puits creusés par les patriarches, dans les sources et les fontaines décrites par Salomon, dans les eaux de Mara, dans la nuée lumineuse, dans l'eau où fut mêlée la poudre du veau d'or, dans les cuves d'eau placées devant le tabernacle, dans le bain que Susanne prend dans son jardin, dans l'eau changée en vin aux noces de Cana, dans la fontaine d'eau qui, d'après les paroles adressées par Jésus-Christ à la Samaritaine, doit jaillir jusqu'à la vie éternelle, etc. (4).

(1) Tert., *de Bapt.*, c. III ; Cyrill., *Cat. III* ; Theoph. Ant., l. II, *ad Autol.*

(2) *Epist. LXXXIII ad Oceanum.*

(3) Quotiescumque aqua sola in Scripturis sanctis nominatur, baptismus prædicatur. (*Epist. LXIII*)

(4) Theoph. Ant., in *Evang.*, l. IV ; Epiph., *Hæc. LX* ; Cyrill., *Cat. III* ; Ambro., *de Myst.*, c. IV ; Aug. *Serm. in Ps. LXI* ; Hippol., in *Suzanna* ; Cæsar., *Serm. VI*.

EAU ET SANG QUI DÉCOULÈRENT DU CÔTÉ TRANSPERCÉ DE JÉSUS CRUCIFIÉ. — Dieu avait tiré la femme et par conséquent l'humanité tout entière du côté de l'homme ; c'est de son propre côté que l'Homme-Dieu laisse jaillir l'eau et le sang qui vont refaire une nouvelle humanité et constituer l'Église avec l'eau du baptême et le sang de l'Eucharistie, avec l'eau de l'ablution et le sang de la rédemption. Telle est l'interprétation générale (1) adoptée par la liturgie dans l'office du Précieux Sang. Saint Chrysostome a soin de remarquer que l'eau est nommée avant le sang, parce que nous devons être purifiés par l'eau baptismale avant de participer au mystère du sang et de la chair de Jésus-Christ (2). Quelques-uns des Pères ont vu dans l'eau et le sang que firent jaillir la lance de Longin, le baptême d'eau et le baptême du martyre (3).

« L'Église, dit M. le comte de Saint-Laurent (4), a non seulement reçu la mission de distribuer les grâces épanchées de la divine blessure, mais on a pu dire avec raison qu'elle était née de cette blessure même, et, dans ce sens, nous en naissons tous à la vie de la grâce. Les Pères ont comparé la naissance de l'Église issue de la plaie sacrée à celle de la première femme tirée du sein entr'ouvert d'Adam, et l'art chrétien n'a pas reculé devant l'expression de cette pensée. Une miniature des *Emblemata biblica*, manuscrit du treizième siècle de la Bibliothèque nationale, représente à la fois la création de la femme et la naissance de l'Église. On montre celle-ci sortant du côté de Jésus crucifié, par le même procédé qu'Eve sortant du côté d'Adam ; puis aussitôt, pour exercer son ministère, elle baptise un enfant que lui présente un prêtre chrétien, mis en regard de Moïse. Sur le second plan, deux autres personnages, dont l'un prend la parole et élève la main, dont l'autre tient un livre, expriment la pensée de ses enseignements ; ils représentent assez vraisemblablement saint Pierre et saint Paul. »

FLEUVES DU PARADIS TERRESTRE. — Ces quatre fleuves symbolisent les quatre grands prophètes et les quatre évangélistes. « L'Église, dit un contemporain de Cyprien (5), comme le paradis terrestre, renferme dans son domaine des arbres qui doivent porter des fruits. Ceux de ces

(1) Ambros., in *Luc.*, c. XIII ; Cyrill. Alex., in *Johan.*, p. 1074 ; August., *ibid.*

(2) *Serm. in Johan.*

(3) Tertul., *de Bapt.*, c. XVI ; Hieron., *Epist. ad Ocean.*

(4) *Revue de l'Art chrétien*, t. XXVII, p. 304.

(5) *De Bapt. hæret.*, ap. S. Cyprian.

arbres qui ne produisent pas de bons fruits sont coupés et jetés au feu. Ces arbres sont arrosés par quatre fleuves, c'est-à-dire par les quatre évangélistes qui, de leur source céleste, répandent sur nous les eaux salutaires du baptême. » Ces fleuves expriment aussi les vertus que doivent pratiquer ceux qui sont engendrés au Christianisme par le baptême. « La source principale, dit saint Ambroise, et les quatre fleuves indiquent les quatre vertus cardinales qui découlent de cette source sacrée : la Prudence, la Tempérance, la Force et la Justice. Les sages de ce monde ont bien pu parler de ces vertus et les exalter, mais c'est dans nos Livres saints qu'ils en ont puisé la notion. »

GUÉRISON DE NAAMAN. — Le Syrien Naaman fut guéri de sa lèpre en allant se baigner sept fois dans le Jourdain, comme le lui avait ordonné le prophète Elisée. D'après le langage des Pères (1), ces sept immersions figurent les sept péchés capitaux dont le baptême procure la rémission. Naaman rétabli dans la pureté de sa chair, sans aucun vestige de sa lèpre, représente l'effet du sacrement qui ne laisse subsister aucune tache. Les Gentils baptisés sont substitués aux Juifs comme Naaman le Syrien fut guéri préférablement aux lépreux israélites. Nous recevons au baptême le don de la foi et nous devenons les enfants d'Abraham comme Naaman reçut dans le Jourdain, le futur fleuve baptismal, la connaissance du vrai Dieu et entra en société avec son peuple choisi.

HACHE D'ÉLISÉE. — Saint Ambroise voit une figure du baptême dans le fer de hache tombé au fond de l'eau et revenant à la surface après la prière du prophète Elisée. (*IV Reg.*, vi, 5.) « Avant le baptême, dit-il (2), tout homme est précipité comme ce fer au fond de l'abîme; mais, après le sacrement, il surnage à la surface, comme le bois léger d'un arbre à fruits. »

MER D'AIRAIN. — Ce vaste bassin dans lequel les prêtres devaient se laver les pieds et les mains avant d'entrer dans le temple, exprimait l'ablution baptismale sans laquelle on ne peut pénétrer dans le temple de l'Éternité. Le vase lui-même figurait le monde que les apôtres devaient parcourir, pour baptiser les nations, et les douze bœufs qui

(1) Ambros., *de Myster.*, c. iv; Euch., *in lib. Reg.*; Caesar. Arel., *Serm. XXXII*, 5.
(2) *De Sacr.*, l. I, c. III, n° 11.

supportaient la coupe désignaient les douze élus qui seraient chargés de cette mission évangélique (1).

MER DE VERRE DE L'APOCALYPSE. — Au chapitre iv, on voit le Juge suprême assis sur son trône, tandis qu'à ses pieds coule une mer de verre, pure comme le cristal. Bède, Rupert, Bruno d'Asti, etc., ont vu là une image du baptême. Il faut sans doute reconnaître une traduction iconographique de cette interprétation dans les scènes apocalyptiques des vitraux de Bourges où une foule d'âmes, figurées par des personnages nus et sans sexe, sont baptisées par un ministre qui vide un vase d'eau sur leur tête (2).

MOÏSE FAISANT JAILLIR L'EAU DU ROCHER. — D'après l'Écriture sainte (3), le Christ est le rocher mystique qui verse les eaux de la grâce dans le désert du monde. Aussi, d'après la plupart des Pères (4), Moïse frappant le rocher est-il la figure de saint Pierre à qui fut donné le pouvoir d'ouvrir dans le rocher divin, c'est-à-dire en Jésus-Christ, la source de la grâce, le canal des sacrements et par conséquent de celui qui, par le bain de la régénération, donne de nouveaux enfants à l'Église dont il est le chef. Donc, le rocher du désert, c'est Jésus-Christ qui est à la fois rocher, pierre angulaire et source d'eau vive; l'eau qui jaillit pour abreuver les Hébreux, c'est l'eau baptismale qui doit désaltérer la soif de l'âme; la verge qui frappe, c'est la croix qui communique à l'eau sa vertu régénératrice, ou, si l'on veut, l'autorité du sacerdoce chrétien, qui tire de Jésus-Christ, pour l'appliquer aux hommes, l'eau spirituelle de la grâce; Moïse, c'est Pierre, le chef de l'Église, qui fait couler cette eau sanctifiante dans le désert, c'est-à-dire dans les âmes pécheresses. L'iconographie s'emparant de ces données, a identifié saint Pierre avec le législateur des Hébreux. Sur un fond de verre trouvé par Boldetti dans les catacombes et que l'on conserve à la Bibliothèque vaticane, on lit le mot *PETRUS*. Ce nom n'apparaît qu'au quatrième siècle, mais, comme le fait observer M. de Rossi (5), c'est simplement un signe explicatif de conceptions beaucoup plus anciennes qu'on

(1) Bed., *de Templo*, édit. Giles., t. VIII, p. 330; Isid. Sev., éd. Arevali, t. V, p. 559; Orderic, *Ordo off. Eccl. Senensis*.

(2) Auber, *Hist. du Symbol.*, II, 403.

(3) Is., xxxv, 6; I Cor., x, 3.

(4) Just., *Tryph.*; Hieron., *in Isai.*, c. xlviij; Aug., *Serm. LXXXVI de temp.*; Isid. Sev., *in Genes.*, xxii.

(5) *Bullet. d'arch.*, janv. 1868.

reconnaît dans les peintures des cimetières du second et du troisième siècle⁽¹⁾. Nous ferons toutefois remarquer que M. le chanoine Davin (2) nous semble avoir prouvé que, dans les plus anciennes représentations, Moïse figure le Christ lui-même donnant sa grâce, surtout celle de la régénération, et que sa baguette signifie tout à la fois la croix et la lance qui ouvrit le côté du divin crucifié. Plus tard, on vit dans Moïse non plus le Christ, mais son vicaire, saint Pierre, parce que Jésus-Christ baptise par Pierre et par ses successeurs.



Moïse-Pierre frappant le rocher.
(Fond de verre.)

PASSAGE DE LA MER ROUGE. — « Les Israélites mangèrent la manne dans le désert, dit saint Augustin (3). Mais ce ne fut qu'après avoir traversé la mer Rouge, et si vous voulez savoir ce que c'était que cette mer Rouge, écoutez ce que dit l'Apôtre (I Cor., x, 1) : « Vous ne devez pas ignorer, mes frères, que nos pères ont tous été sous la nuée, qu'ils ont tous passé la mer Rouge; » et il ajoute, pour expliquer ce que signifiait ce passage : « Ils ont tous été baptisés sous la conduite de Moïse dans la nuée et dans la mer. » Si ce passage de la mer Rouge, qui n'était qu'une figure du baptême, a été si avanta-

(1) Le rocher de Moïse, nommé *Meriba*, se voit encore aujourd'hui au pied du mont Horeb avec les traces du prodige qui l'a frappé. Mgr Mislin (*Les Lieux saints*, t. III, p. 223) en donne la description d'après les voyageurs protestants Schaw et Pocock.

(2) *La Capella greca*, ap. *Revue de l'Art chrétien*, janv. 1877.

(3) *In Evang. Joh.*, tract. XII, c. III.

geux aux Israélites qu'après les avoir délivrés des Égyptiens, il les a conduits dans le lieu où Dieu les a nourris de la manne qu'il envoya du ciel, ne sommes-nous pas mieux fondés à attendre le même effet du baptême, qui est la réalité dont ce trajet n'était que la figure, et à espérer que nos péchés, ces Égyptiens qui nous poursuivent, ayant été noyés dans les eaux du baptême, nous parviendrons sous la conduite de Jésus-Christ, que figurait Moïse, à nous nourrir de Jésus-Christ lui-même, qui est la véritable manne. »

Saint Jean Chrysostome développe éloquentement la comparaison du baptême et de la mer Rouge, qui se retrouve dans les écrits de beaucoup d'autres Pères (1) : « Dans le passage de la mer Rouge, dit-il, comme dans le baptême, vous voyez le même élément. Tous, pour être sauvés, passent par les eaux de la mer Rouge, comme les chrétiens par celles du baptême. Le peuple hébreu est tiré de l'Égypte; nous, de l'idolâtrie. Le Juif est affranchi de la servitude d'un peuple barbare; nous, de la captivité du péché. Là c'est Pharaon, ici c'est le démon qui est submergé. L'Égyptien est enseveli sous les eaux; dans le chrétien, le vieil homme est anéanti. Analogie complète entre la figure et la réalité. La figure ne doit pas être en opposition avec la chose, autrement elle n'en serait point la représentation. Elle n'en doit pas être non plus la ressemblance absolue; autrement elle serait la chose elle-même. Mais il est bon qu'il y ait mélange, et que la figure attende, des faits postérieurs, son entier éclaircissement. N'exigez donc pas de l'Ancien Testament la clarté qui n'existe que dans l'ensemble. Les nuages, bien que légers, dont il reste enveloppé, étaient nécessaires pour faire mieux ressortir l'excellence de la vérité par-dessus les figures. Vous en découvrez la preuve plus sensiblement encore par ce qui suit : *Tous ont été baptisés sous la conduite de Moïse*. Une vaste mer se déployait sous leurs yeux; il leur avait été ordonné de passer sur le sable, par un chemin merveilleux où pas un homme n'était encore entré. Ils hésitent, ils tremblent; personne n'ose tenter un si formidable projet. Moïse s'y engage le premier, et son exemple apprend à tous à le suivre. La même chose est arrivée sous Jésus-Christ. Il nous a arrachés au joug de l'erreur et de l'idolâtrie pour nous conduire au royaume du ciel; et, le premier entré dans le chemin qui y mène, le premier il est monté dans le ciel. Les Hébreux eurent à Moïse et franchirent avec confiance les eaux de la mer

(1) Orig., *Hom. in Exod.*, c. 1; Cyrill., *Catech. III*; Greg. Naz., *Orat. XXXIX*; Prosper, *de Promiss.*, part. I, c. xxxviii.

Rouge ; et nous aussi, pleins de confiance en Jésus-Christ, nous marchons à sa suite, dans le chemin qu'il nous a ouvert, à travers les eaux du baptême ; avec cette différence que les Juifs, régénérés par ce baptême symbolique, ne le furent point au nom de Moïse, et que nous le sommes au nom de Jésus-Christ, parce que, encore une fois, la figure doit être au-dessous de la vérité. »

PASSAGE DU JORDAIN. — Si l'eau en général a été considérée comme la figure du baptême, à plus forte raison devait-il en être ainsi du Jourdain sanctifié par le baptême du Sauveur. Le passage de ce fleuve par les Israélites sous la conduite de Josué a reçu la même interprétation symbolique que celui de la mer Rouge, et dans l'arche d'alliance qui restait au milieu du fleuve, on a vu le type de Jésus-Christ qui devait à ce même endroit recevoir le baptême (1). Sur la cuve baptismale d'Hildesheim, la représentation du passage du Jourdain est accompagnée de cette inscription :

AD. PATRIAM. JOSVE. DUCE. FLVMEN. TRANSIT. HEBREVS.
DVCMVR. AD. VIAM. TE. DVCE. FONTE. DEVS.

PISCINE PROBATIQUE. — Saint Jean Chrysostome (2) compare ainsi la piscine de Bethesda avec celle du baptême : « L'ange qui descendait dans cette piscine, pour en troubler l'eau, y imprimait une vertu divine pour la guérison des maladies corporelles, afin que les Juifs apprirent par là que le Seigneur même des anges, que Celui qui est appelé l'Ange du grand Conseil, pourrait beaucoup plus facilement laver les crimes et toutes les taches des âmes dans les eaux baptismales sanctifiées par le mérite de son sang. Comme la piscine ne guérissait point par sa nature, puisqu'elle eût guéri en tout temps, mais seulement lorsque l'ange y descendait pour la remuer, de même l'eau n'agit pas en nous simplement par elle-même, mais c'est lorsqu'elle a reçu l'impression de la grâce du Saint-Esprit, qu'elle efface en nous tous nos péchés. La faiblesse corporelle était alors un obstacle pour être guéri, puisqu'elle pouvait empêcher les malades de se jeter assez promptement dans la piscine ; mais maintenant chacun a la liberté de s'approcher des eaux du baptême ; car ce n'est plus l'ange qui trouble l'eau en certains temps, c'est le Seigneur des anges qui guérit tous ceux qui y ont recours. Il ne s'agit plus d'un seul qui puisse espérer sa

(1) Orig., *Homil. XLIV* ; Græg. Nyss., *de Bapt. Christi*.

(2) *In Johan. Hom. XXXV*.

guérison ; mais, quand tous les hommes s'en approchaient en même temps, les trésors de la grâce de ce médecin suprême ne seraient point épuisés, de même que les rayons du soleil, pour éclairer tout l'univers et se distribuer à toutes les créatures, ne perdent rien de leur éclat. »

Beaucoup d'autres commentateurs (1) présentent des considérations analogues sur cette piscine de Bethesda ou Bethesda (2) près de laquelle se passa la scène du paralytique décrite par saint Jean. (v. 4-15.)



PISCINE PROBATIQUE — Deux paralytiques.
(Cimetière Calixte.)

PISCINE DE SILOÉ. — Cette piscine où Jésus-Christ envoya se baigner l'Aveugle-né, est également considérée par les écrivains sacrés (3) comme l'image du bain mystique où nos âmes sont lavées de leurs souillures (4).

(1) Tert., *de Bapt.*, c. v ; Euthymius, *In cap. III, S. Johan*.

(2) Quelques commentateurs, en raison du texte grec, *piscina apud probaticam*, pensent que la piscine de Bethesda était située près de la porte de la Brebis et en reconnaissent les ruines près de la tour *Antonia*. M. de Saulcy a cherché à établir qu'il y avait deux piscines, l'une appelée *Bethesda* et l'autre *Probaticum* où on lavait les victimes du temple, mais sans pouvoir déterminer à laquelle des deux appartient l'excavation qu'on voit aujourd'hui près de l'enceinte du Haram.

(3) Ambros., *Ep. LXXXIII* ; August., *Tract. XLIV in Evang. S. Johan.* ; Chrysost., *in Johan. Homil. XXXVI*.

(4) La piscine de Siloé est située sur le chemin de Jérusalem à Jéricho, au pied du mont Sion, en face du village de Siloan. Elle se compose de deux bassins : le réservoir supérieur, appelé *Piscine du Roi*, qui servait probablement à arroser les jardins royaux, et le réservoir inférieur, destiné à l'usage des habitants : c'est aujourd'hui un bassin rectangulaire de six pieds de profondeur où se trouve une fontaine intermittente dans laquelle les pèlerins ne manquent pas d'aller se baigner les yeux.

PURIFICATION DES LÉPREUX. — L'homme, avant le baptême, est souillé comme l'était le lépreux avant sa purification ; il est séparé de la communion des fidèles, comme le lépreux l'était de la société des Israélites. « Pour être purifié, dit saint Cyrille d'Alexandrie (1), il recevait sept fois des aspersion d'eau ; Jésus-Christ aussi nous rend purs par le baptême, en nous communiquant une sainte abondance de vie, car je crois que c'est là ce que signifie le nombre *sept*. On rasait le lépreux purifié, parce qu'en même temps que nous sommes lavés de nos péchés par le saint baptême, nous le sommes aussi, par l'opération de Jésus-Christ, des voluptés qui sont comme les moissons de la chair. Le lépreux rasé rentrait dans le camp, mais il ne retournait pas aussitôt en sa maison ; et nous, après avoir été régénérés, nous sommes associés aux saints et nous entrons ainsi dans la maison de Dieu ; mais nous ne sommes pas encore admis dans les célestes demeures, ce don étant réservé pour le siècle que les saints attendent après cette vie. »

SERPENT D'AIRAIN. — Saint Augustin nous dit que comme ceux qui considéraient le serpent d'airain élevé par Moïse étaient guéris du venin des serpents, ainsi ceux qui se conforment à Jésus-Christ par la foi et par le baptême sont guéris du péché et délivrés de la mort éternelle, introduite dans les sources de la vie par le serpent qui trompa nos premiers parents.

TOMBEAU DU SAUVEUR. — Par le baptême, nous dit saint Paul (*Rom.*, vi, 4), nous avons été ensevelis avec Jésus-Christ pour ressusciter avec lui à une nouvelle vie. Jésus-Christ sort vivant du tombeau ; le catéchumène sort purifié de la piscine qui figure ce sépulcre. Jésus-Christ laisse la mort dans son sépulcre ; le catéchumène laisse le péché enseveli dans les eaux saintes qui l'ont purifié, eaux qui parfois sont contenues dans des fonts en forme de tombeau.

Outre ces figures, plus généralement admises, les saints Pères ont multiplié les comparaisons entre le baptême et un grand nombre de faits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ainsi, par exemple, nous triomphons de la fureur du démon, comme Samson fut vainqueur du lionceau ; nous ressuscitons à la grâce, comme le fils de la Sunamite ressuscita à la vie ; nous sortons vivants des flancs du baptistère, comme Jonas sortit du ventre de la balaine ; l'eau baptismale nous donne la vie spirituelle, comme la fontaine de Bersabée sauva l'exis-

(1) Lib. III *Glaphyr.*, de purific. lepræ.

tence à l'enfant d'Agar. De même que le corps du Fils de Dieu, qui était dans l'infirmité de la chair, fut transfiguré dans la clarté d'un corps glorieux et que, d'enfant d'Adam qu'il paraissait être, il se manifesta comme étant le Fils de Dieu, ainsi par le baptême, les enfants de malédiction deviennent les enfants de Dieu, les esclaves du démon deviennent les membres glorieux de Jésus-Christ.

Enfin, le baptême se trouve nécessairement compris dans les figures de l'ancienne Loi, qui, d'après les exégètes, se rapportent à l'ensemble des sept sacrements, comme les sept épis du songe de Pharaon, les sept lampes de la vision de Zacharie, les sept colonnes qui soutiennent le temple de la Sagesse, dans le livre des Proverbes, les sept trompettes qui annonçaient aux enfants d'Israël l'année du jubilé, les sept étoiles que l'auteur de l'Apocalypse vit resplendir dans la main droite du Fils de l'Homme, les sept sceaux du livre de vie, etc.

Dans le chapitre que nous consacrerons à l'iconographie, nous verrons comment ont été représentées les principales figures du baptême, et nous entrerons dans quelques détails qui feraient ici double emploi.

CHAPITRE VI

Des Rites analogues au Baptême

La purification symbolique par l'eau fait partie intégrante des conceptions religieuses de tous les peuples de l'antiquité, surtout chez les nations qui n'ont point adopté un rite spécial de purification, comme le feu chez les Sabéens, la circoncision chez les Juifs, etc.

Tandis que certains adversaires du Christianisme se sont emparés de ces faits pour attribuer au baptême une origine païenne, des écrivains catholiques se sont efforcés d'atténuer la réalité de ces analogies, pour échapper à ce qui leur paraissait être une pierre d'achoppement. Bien loin de les suivre dans cette voie, nous grouperons ici, sur les ablutions purificatives, plus de témoignages qu'on n'en avait encore réunis; mais nous en tirerons des conclusions qui ne feront qu'augmenter notre respect pour les bases divines de la religion.

Nous ne saurions partager l'avis de quelques théologiens, prétendant que les lustrations de l'antiquité « n'ont point de rapport avec le baptême des chrétiens (1), » et que « dans l'accomplissement de ces ablutions, les prêtres et le peuple ne cherchaient et ne désiraient rien de plus que de se débarrasser de toute souillure, non sous le rapport moral, mais sous le rapport physique (2). » Il nous paraît démontré, tout au contraire, que si le monde antique s'est plongé dans les eaux, c'était pour y trouver tout à la fois et la pureté du corps et la pureté de l'âme. Oui, sans doute, il y a une immense différence, en réalité, entre les lustrations de l'antiquité et le baptême chrétien. Celui-ci est imposé comme obligatoire, tandis que la plupart des ablutions antiques étaient des observances facultatives; elles pouvaient se réitérer, tandis que notre sacrement ne se donne qu'une fois. Le baptême a son rituel fixe, tandis que les lustrations ont singulièrement varié leur mode, selon les temps, les religions et les climats. Mais la question

(1) Nonotte, *Dict. phil. de la Religion*, v^o *Baptême*.

(2) Döllinger, *Paganisme et Judaïsme*, t. I, l. IV, c. III.

n'est pas là; il s'agit de savoir si les peuples étrangers au Christianisme ont attaché à leurs ablutions, ou du moins à la plupart d'entre elles, une idée générale de purification morale. C'est ce que démontreront péremptoirement les témoignages que nous allons produire. Si les Pères, considérant ces ablutions au point de vue de leur efficacité, disent que « ce ne sont point de vrais baptêmes, puisque la chair seule y était lavée et non point les fautes qui n'en étaient qu'augmentées (1), » c'est pour retirer les païens de leurs illusions et démontrer que ce qu'ils considéraient comme des expiations n'avait d'autre effet que de favoriser la perpétration des crimes dont on croyait se débarrasser par un rite si facile. Tertullien, qui connaissait à fond la théologie païenne, en constate fort bien la théorie sur la vertu expiatoire de l'eau, quand il nous dit (2) : « Si l'aveuglement des Gentils reconnaît à l'eau, par suite de sa destination naturelle, la propriété d'effacer les crimes, avec combien plus de vérité remplira-t-elle cet office par l'autorité d'un Dieu, créateur des éléments et de leurs propriétés ? »

Pour mettre de l'ordre dans nos recherches, nous nous occuperons d'abord, d'une manière générale, des rites purificateurs du judaïsme, du polythéisme et de l'islamisme. Descendant ensuite dans les détails, nous préciserons les rites particuliers des divers peuples de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. Comme un certain nombre de rites analogues au baptême ont été inventés après l'institution de notre sacrement, nous dirons quelques mots de ces parodies, et nous terminerons ce chapitre par les conclusions historiques qui nous semblent résulter de l'ensemble de tous ces faits.

ARTICLE I

Rites purificateurs du Judaïsme

Toute l'ancienne Loi tendait à la sanctification de l'homme, sanctification qui ne devient possible que par l'abolition du péché. Les souillures physiques et morales qui en sont la conséquence étaient guéries

(1) Ambros., *de Sacr.*, l. II, c. 1, n^o 2.

(2) *De Bapt.*, c. v.